



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV529-2 - L'assemblée générale : les fondamentaux juridiques et le devoir d'information des nouvelles réglementations

Durée : 7h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Syndics de copropriétés et leurs collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

Respecter les obligations légales relatives à l'assemblée générale des copropriétaires, s'assurer du bon déroulement de l'assemblée générale et prévenir les risques des contentieux.

- Informer les copropriétaires des nouvelles réglementations impactant la gestion de leur immeuble

Pré-requis

Connaître le statut de la copropriété, son fonctionnement et ses organes de gestion

Programme

1 - L'assemblée générale : organe de décision du syndicat

2 - Ordre du jour et sujets de contestation

3 - Qui convoquer ?

4 - La convocation à l'assemblée générale et les annexes

5 - La tenue et l'animation de l'assemblée générale

Les + :

- Zoom sur les votes par correspondance et l'AG tenue à distance

- Le comportement du gestionnaire durant l'AG

- Présenter les travaux d'économie d'énergie pour les bâtiments passoires thermiques (obligations réglementaires, financement, PPTT, fonds Alur, ...)

- Gérer son temps et les copropriétaires difficiles

6 - Décisions de l'assemblée générale et majorités requises

Les + :



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Zoom sur les résolutions rendues obligatoires
- 7 - Le procès-verbal et sa notification (analyse extrait de PV)
- 8 - L'exécution des décisions et contestations des décisions
- 9 - Les logiciels et les outils digitaux pour optimiser son temps et valoriser son image

Conclusion

Quizz final

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE